TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Plusieurs regards de visite assainissement le long de la Marne, dans les propriétés des écuries du Vieux Moulin, ont été rehaussés pour éviter que les eaux de la Marne

rentrent dans le réseau assainissement lors des crues. Ces travaux réalisés en aval du réseau assainissement au Vieux Moulin permettent d'éviter que le poste de relevage de la rue du Moulin ne pompe de l'eau claire et également de réaliser des économies d'énergie.



Les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée ont commencé fin octobre au lotissement du Pâquis

Les travaux de trottoirs seront terminés en décembre 2019, mais la réfection de la chaussée en bicouche sera réalisée au premier semestre 2020 après la période hivernale.



Alerte météo

La neige qui fait la joie des enfants et habille de blanc notre campagne n'a pas le même effet sur le travailleur pressé de bon matin.

Comme chaque année, l'astreinte neige est prise par nos deux agents municipaux à la semaine. Je vous demande d'être patients et indulgents. En effet pendant que chacun est encore dans son lit, nos deux agents surveillent et se lèvent tôt pour démarrer le déneigement dans des conditions extrêmes.

Si vous pestez à 7h30 que la route n'est pas encore déneigée, sachez que le travail a démarré depuis 4h30, 5h. Cependant je vous rappelle que certains axes ne sont pas dégagés pour des raisons de temps et d'économie comme la route du Val des Escholiers et la côte de Surmont à Choignes.

La priorité est aux grands axes comme les côtes qui montent à Chaumont (Coteau Saint-Michel à Chamarandes, côte de Chaumont à Choignes ainsi que l'école). Le parcours est priorisé, mais il est aussi long et parsemé de dangers. Avec un tracteur large, de nuit, on ne voit pas les bordures des trottoirs couvertes de neige et de glace. D'autre part, tant qu'il neige, chacun comprendra qu'il est inutile de passer, car la trace est vite recouverte. Pour les impasses et les routes étroites des lotissements, je vous demanderai de garer vos voitures dans vos garages ou sur les parkings afin de dégager la chaussée et permettre à la saleuse de s'engager et surtout de retourner sans slalomer au risque d'un accident.

5 CHOSES À SAVOIR SUR LES MUNICIPALES

Quand?









Qui élit-on?

- Les conseillers municipaux qui éliront ensuite le maire et ses adjoints pour un mandat de six ans.
- Les conseillers communautaires

Qui peut voter?

- Toute personne de 18 ans minimum la veille du jour de l'élection, française et jouissant de ses droits civils et politique
- Tout citoyen européen qui réside en France à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises.

Quand et comment s'inscrire sur les listes électorales ?

• La demande d'inscription peut être faite en ligne, en mairie, ou par courrier adressé à la mairie de votre lieu de résidence, au plus tard le vendredi 7 février -0-0-0-0-0-2020. Il faudra se munir 7 FÉVRIER 2020 d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Quels documents pour voter

 Votre carte électorale ("carte d'électeur") devra être présentée au bureau de vote. Si vous l'avez perdue, une pièce d'identité suffit.





Un grand merci aux bénévoles et aux participants pour avoir récolté la somme non définitive de

2 069,10€

(65 repas)



Appel aux dons!

l'association des parents d'élèves de l'école recherche des personnages

Playmobil « métiers »

Si vous en avez et souhaitez nous les donner merci de contacter l'association APEAMF (Via Facebook ou mail apeamf@gmail.com) Merci à tous



2 rue de la fauconnière

03.25.01.25.43

Tél Michel: 06.82.19.93.71

Tél Aurélien: 06.46.15.78.44

INVITATION

Cérémonie des vœux 2020 Commune de Chamarandes-Choignes

Vendredi 17 janvier à 19 h 00 à la salle des Hautes-Charrières

Bernadette Retournard et le Conseil Municipal vous invitent à échanger les vœux de Nouvelle Année

Bulletin d'informations - décembre 2019



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communal n°71 – Décembre 2019

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Les frimas de décembre nous rappellent que l'hiver s'installe et que la fin d'année approche. Décembre doit être le mois de la solidarité. Un grand merci aux bénévoles et aux associations qui tout au long l'année ont animé des repas, des activités sportives, festives, culturelles et ludiques. En octobre, le tilleul de Chamarandes a été habillé de rose. En novembre, le repas choucroute abonde des actions pour la rénovation des deux églises. En décembre le repas du Téléthon permet d'entrer dans cette grande chaîne, pour lutter contre les maladies orphelines. Les moments de convivialité sont nombreux et je salue l'engagement de tous ceux qui y participent.

Les fêtes de Noël approchant, ce sera le moment de penser aux absents et de se retrouver quelques jours en famille, pour vivre l'émerveillement et la joie en ces périodes de fêtes.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2020.

Nous nous retrouverons le vendredi 17 janvier à 19h30 à la salle des fêtes des Hautes Charrières pour les vœux publics. D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année.

> Votre Maire, Bernadette Retournard



La famille MASSON

remercie toutes les

personnes qui ont

recherche de M.

MASSON Roger le 7

participé à la

septembre.

Sommaire

HOIGNES

De la Davant

CHAMARANDES

Le mot du Maire p.1

Etat Civil

Notez-Le p.2

Vie Communale p.3

Fravaux p.4



Diffusion: 476 exemplaires Directeur de Publication : B. Retournard

Réalisation: M.D Caunois, Y. Thomas F. Berhaut, F. Raby

Comité de relecture : Marie-Ange Thomas, Emilie Eustache, Marie-Françoise Charton Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs Imprimé par nos soins sur papier recyclé

TRAVAUX PUBLICS

PARTICULIERS

État Civil

Naissances

CASSE Chléa née le 22/11/2019

PANTANELLA Samaël né le 27/11/2019

SAUVAGEOT Stanley né le 27/11/2019

Mme NOLY Jeanne

M. MASSON Roger

décédé le 07/09/2019

M. CORPET Joseph

décédé le 16/10/2019

Décès

décédée le 20/11/2019

Chamarandes-choignes@wanadoo.fr

Informations sur le recyclage des déchets.

Le rapport annuel du SDED 52 (Syndicat Départemental d'Energie et des Déchets 52) fait le bilan pour l'année 2018 de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Un petit rappel, le SDED 52, en remplacement du SMICTOM exerce la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés "depuis le 1er janvier 2018 pour, entre autres, la communauté d'agglomération de Chaumont (CAC).

Une douzaine de camions sillonnent le territoire afin d'effectuer la collecte de porte à porte. En ce qui concerne Chamarandes-Choignes, une fois collectés, les déchets sont traités de différentes façons :

-232 kg/habitant de déchets produits chaque année par les Hauts Marnais profitent d'une VALORISATION ÉNERGÉTIQUE.

Cette valorisation énergétique permet la fourniture en chauffage et en eau chaude sanitaire de 3000 équivalents logements et la fourniture électrique d'une ville de 21000 habitants.

-le SDED 52 constate que les déchets des poubelles noires sont de mieux en mieux triés et valorisés dans les bennes du réseau départemental des DECHETTERIES.

Le tonnage global valorisé représente 242kg/habitant (la moyenne nationale est de 234kg/hab.).

Les encombrants,60kg/hab. les gravats, 57kg/hab.et les déchets verts,61kg/hab. constituent 3/4 des apports en déchetterie.

L'amiante est soumise à une collecte spécifique.

-grâce à la séparation des corps creux et des corps plats, consigne de TRI SELECTIF harmonisée sur le département en 2018, une économie globale de 800 000€/an est réalisée.

Le recyclage concerne 77kg/hab. (70 au niveau national) en verre et en emballages légers.

Il est noté une très faible augmentation du tonnage du tri sélectif qui s'explique par les efforts faits par les fabricants en matière d'écoconception, quant à la réduction du poids, du nombre et de la complexité des emballages qu'ils mettent sur le marché.

Au global, 551kg/hab. d'ordures ménagères sont traitées. En 2018, les coûts nets de traitement se sont élevés à 38,34€ par habitant.

Les bennes destinées au tri sélectif sont régulièrement vidées, mais néanmoins, il peut arriver qu'elles se remplissent plus vite.

N'hésitez pas à le signaler au secrétariat de mairie (03 25 32 22 73) et surtout ne laissez pas l'objet de votre démarche de tri au pied de la benne.

Aménagement voie verte

La voie de désenclavement est maintenant totalement aboutie. Des catadioptres signalent la bordure bois. Cyclistes n'hésitez pas à l'utiliser pour votre sécurité; cette voie verte est aussi faite pour vous, vous la partagez avec les piétons,



Mairie 24 rue de Chamarandes BP 2094 52904 Chaumont Cedex

Tél: 03 25 32 22 73 Télécopie: 03 25 02 98 36 E-mail: chamarandeschoignes@wanadoo.fr

Horaires pour les fêtes :

- Le mardi 24 jusqu'à 12h00
- Le vendredi 27 jusqu'à 16h00 (pas de permanence le samedi 28)
- Le mardi 31 jusqu'à 12h00





communale

Nous accueillons depuis le 27 novembre une nouvelle secrétaire, il s'agit de madame Céline Poncet en remplacement de Mme Christelle Gauvain. Outre l'accueil aux usagers et toutes les tâches administratives nécessaires à la gestion de la commune, les secrétaires renseignent le site internet de la commune (www.chamarandes-choignes.fr).

Depuis peu, vous avez un nouvel outil à votre disposition, le "totem", installé sous le préau devant la mairie à Choignes. Il s'agit d'un panneau interactif sur lequel vous pouvez trouver de nombreux renseignements tels que les informations communales, les comptes rendus de conseils municipaux, les démarches administratives, les arrêtés préfectoraux. ...

Il est utilisable tous les jours, y compris le dimanche, de 8h à 20h.

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE.

Le terrain de foot et ses abords, à Chamarandes, sont plantés d'épicéas depuis de très nombreuses années. Ils font partie de notre paysage familier. Atteints de scolytes, comme c'est le cas ailleurs dans le Grand Est, une dizaine a déjà été coupée au printemps dernier.

Les scolytes sont des insectes coléoptères pathogènes qui conduisent au dépérissement rapide des épicéas. Cette crise sanitaire s'accentue suite aux dérèglements climatiques notamment avec l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes (Importante sécheresse estivale et canicule) et avec l'accélération des cycles de reproduction des pathogènes.



Après inspection de tous les autres épicéas du site, le constat est sévère :ils sont tous contaminés et malheureusement la mort de l'arbre attaqué intervient dans les semaines ou mois après la fin du développement des scolytes sous l'écorce.

Tous les épicéas du site des Hautes Charrières vont devoir être abattus; cela sera fait courant décembre. Les billons revendus et les branchages seront recyclés soit à destination de la chaufferie centrale de Chaumont, soit utilisés en paillage.

Les élus travaillent à leur remplacement, au plus vite, par une haie d'essences diversifiées et adaptées à notre climat futur.

OCTOBRE ROSE est une campagne annuelle (depuis 1994 en France) de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

L'association LA VALLÉE avec la participation créative de l'atelier de travaux manuels du mercredi s'est associée à cette manifestation en parant les arbres de la place du Tilleul et de la cour de l'ancienne école, à Chamarandes, de bandes tricotées de différents tons de rose.

L'inauguration du mercredi 2 octobre, a rassemblé les bénévoles autour de Mme la présidente de l'association Mme Marck, de Mme le maire Mme Retournard, de Mme Breuillet représentant la ligue contre le cancer et de Mr Thomas, président du comité des fêtes.



Après quelques mots rappelant l'importance du dépistage (1 femme sur 8 est/ ou sera concernée par un cancer du sein) et la présentation d'autres manifestations à Chaumont : promenade en voitures anciennes, marche et trail le 6 octobre, les participants ont partagé le verre de l'amitié et pâtisseries tout en pouvant acheter des réalisations au profit de cette

Bulletin d'informations – décembre 2019

